

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

# L' Abeille.

7me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 30 MARS 1859.

No. 15.

## L'IRRESOLU

SUR LE CHOIX D'UN ETAT.

Au choix de quelqu'état êtes-vous arrêté ?  
Mais ... Non ; depuis dix ans pourtant j'ai médité  
Cent fois sur tous ; aucun n'emporte la balance.  
Tour à tour le barreau, les armes, la finance,  
Se partagent mes goûts, sans fixer mon destin,  
Et mon esprit toujours flotte plus incertain.  
—Vous dédaignez, je crois, la finance ?—Au contraire.  
Moi j'irais dédaigner tout ce que l'on révère !  
De l'argent je sais trop le magique pouvoir.  
—Et cependant sur vous rien n'a pu prévaloir.  
Vous aimez le commerce ?—Oui, certe ! et quand je

(pense)  
Qu'il peut de mon pays accroître la puissance,  
La splendeur, je me dis : L'homme dont les travaux  
A nos prospérités ouvrent des champs nouveaux,  
Est grand, il fait le bien ; et sa noble industrie  
Le rend dans tous les temps, l'homme de la patrie ;  
Cet honorable état m'aurait déjà fixé.  
—Mais qui donc vous retient encore embarrassé ?  
—Le barreau m'ayant pris un temps considérable,  
Me semblerait d'ailleurs, peut-être, préférable.  
Le droit, qui mène à tout, partout considéré,  
Aux postes éminens sert de premier degré :  
Administer l'Etat, défendre l'innocence,  
Eclairer la justice ou tenir sa balance,  
Voilà les fonctions, les sublimes emplois  
Où je puis m'élever par l'étude des lois.  
—Vous penseriez donc ?.....—Oui !.....si le métier des

(armes,  
Encor plus éclatant, ne m'offrirait plus de charmes.  
—Mais le danger ?—Peut-il arrêter un grand cœur ?  
On se bat, et qu'importe ! on est mort ou vainqueur.  
Déjà depuis long-temps je ne sais quelle ivresse  
Vient s'emparer de moi quand je songe à la Grèce ;  
Lorsque je vois voler, vers ces bords malheureux,  
Mes amis, nos savans, nos soldats valeureux ;  
Quand je songe à l'effet de l'élan sympathique  
Qui semble nous porter vers ce peuple héroïque,  
Je ne me conçois plus : moi qui devais courir,  
Qui depuis si long-temps voulais le secourir !...  
—Eh bien donc ! vous allez ?.....—Je vais encore at-

(tendre.  
Mais je suis toujours là ! prêt à tout entreprendre.  
J'attends, il le faut bien ; et si j'avais pensé  
Qu'on s'embarquât sitôt, je me serais pressé.  
Rien n'est perdu pourtant ; une cause si belle !  
L'abandonner !... toujours je fis des vœux pour elle ;  
Si même je pouvais ensemble réunir  
Et la gloire et l'amour dans un prompt avenir !  
J'entrevois le bonheur, mais il m'échappe encore ;  
Que sais-je ? il est peut-être un état que j'ignore,  
Et qui surpasse tout.

ONESIME LEROY.

## Lettre de Terence

A UN DE SES AMIS DE CARTHAGE.

Terence, natif de Carthage, avait été enlevé par des pirates. Traîné sur les marchés de Rome, il y fut vendu comme esclave. Il habitait déjà depuis quelques années cette ville étrangère, lorsqu'il écrivit à l'un de ses concitoyens, son plus intime ami, la lettre suivante :

Cher ami, quand j'aurais reçu des preuves moins frappantes de ton attachement,

je ne donterais pas de l'inquiétude dans laquelle doit t'avoir jeté ma disparition subite ; je sais aussi combien pénible est une pareille incertitude sur le sort d'un ami. Je serais donc coupable envers toi, si je te laissais ignorer plus long-temps ma situation, si je ne me hâtais de rendre à ton esprit le calme et la tranquillité. Déjà peut-être tu pleures comme, perdu pour toujours, celui qui fut ton ami et le compagnon de tes plaisirs ; tu accuses le ciel qui ce t'a point permis de recueillir au moins ses dernières paroles avec son dernier soupir ; tu demandes aux dieux où sont les crimes qui t'ont mérité un tel châtement.

Bannis donc, oui ! bannis ces sombres pensées ; ton ami vit encore ; il vit pour être à toi, et pour te revoir un jour, du moins l'espère-t-il. C'est alors qu'assis au coin du feu, je te conterai toutes mes aventures bonnes ou mauvaises, tristes ou gaies ; car il y en aura de toutes sortes : quelques-unes pourront te faire rire, plusieurs te faire pleurer, et bon nombre d'autres sauront te faire dormir. Impossible pour le moment de te les raconter toutes ! Je vais seulement te tracer une légère esquisse de mon voyage, pour satisfaire la juste curiosité qui a sans doute fait place à tes inquiétudes.

Un jour, je me promenais sur le bord de la mer dans un endroit écarté ; une triste mélancolie s'était emparé de moi ; la nuit précédente un songe de funeste présage avait troublé mon sommeil. Je me livrais à mes réflexions sur ce sujet, lorsque tout-à-coup j'ai senti une main qui m'a saisi brusquement à l'épaule. Je me détourne à l'instant, et j'aperçois deux matelots dont l'air farouche me fit trembler ; leur figure annonçait suffisamment leur métier ; aussi je ne fus pas long-temps à chercher ce qu'ils me voulaient : sans me demander avis là-dessus, ils se saisissent de moi, puis me garottent, et m'entraînent vers leur vaisseau. Quelques moments après, l'on m'avait jeté dans une chambre obscure : c'était la calotte humide d'une galère, vrai Tartare où il ne manquait alors que Cerbère et Pluton : une foule de malheureux enfermés avec moi se livraient à toute l'étendue de leur douleur ; on les entendait tirer péniblement du fond

de leurs poitrines de lugubres gémissements ; les femmes surtout étaient à peindre : elles faisaient un vacarme épouvantable. Mais j'essayerais en vain à te décrire toutes les souffrances de ma navigation ; il y a en avait à dégoûter le marin le plus intrépide.

Cependant le vaisseau avançait toujours : chaque minute nous rapprochait du lieu vers lequel nous nous dirigeons, mais ce lieu, où était-il ? à quel sort étions-nous réservés ? nous l'ignorions absolument. Après une longue navigation, nous abordâmes enfin, et ce fut à la grande ville de Rome. Si nous étions heureux d'être délivrés des dangers et des fatigues de la mer, d'un autre côté, l'incertitude de notre destinée future nous causait de mortelles angoisses. Toutefois nos maîtres nous eurent bientôt tirés de cet embarras : ils nous font sortir de notre obscur cachot, et nous traînent sans pitié sur la place publique pour y être vendus comme un vil bétail. Là des acheteurs venaient nous examiner tour à tour. Il suffisait de ne pas leur plaire pour être en butte à leurs outrages. Ainsi prenaient-ils plaisir à accroître notre infortune. Je ne pourrais te dire, cher ami, tout ce qu'ent d'humiliant pour nous une pareille cérémonie. Après nous avoir bien considérés, nos acheteurs faisaient conduire à domicile ceux qui leur convenaient davantage, pour en faire leurs esclaves, et augmenter leur troupeau.

Quant à moi, ma complexion faible et délicate me fit mépriser : je fus vendu le dernier, et presque pour rien. J'échus en partage à un sénateur nommé Térentius Lucanus. Je devins alors un de ses nombreux esclaves. Il faut, crois-moi, avoir pratiqué le métier pour le connaître. Il n'y a pour un esclave de peine que la mort : casser un plat, renverser une sauce, et que sais-je encore ? tels sont les crimes pour lesquels on le conduit au gibet.

Je m'apercevais néanmoins que mon maître ne me traitait pas aussi sévèrement qu'il ne faisait mes autres compagnons d'infortune. Sûr de cette distinction je m'enhardissais de jour en jour. Bientôt je pus regarder sans trembler cet homme redoutable, l'arbitre de mes destinées ; tou-

jours de plus en plus confiant, je me hazardai enfin à lui parler ; j'épiaï les occasions de lui adresser quelque parole plaisante, et lorsque je lui avais arraché un sourire, je m'en retournais heureux. De son côté, il admirait ce qu'il appelait mon bel esprit, et me traitait de jour en jour plus favorablement.

(A continuer.)

## L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 30 MARS 1859.

### LES ECOLES-NORMALES.

Le Bas-Canada, aussi bien que tout autre pays, aime et favorise le progrès matériel ; un chemin de fer le sillonne d'un bout à l'autre ; l'électricité met ses villes en communication instantanée les unes avec les autres ; des vapeurs croisent son beau fleuve en tout sens, et la main de l'homme, victorieuse de la nature, a renversé les obstacles qui empêchaient les vaisseaux de l'océan de se rendre jusqu'à l'extrémité de nos immenses lacs. Mais tout en payant à l'industrie un juste tribut, il sait éviter les funestes conséquences qu'elle produit trop souvent. A mesure que nous perfectionnons nos moyens d'existence, l'éducation, ce pain de l'intelligence, fait de sensibles progrès. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en apercevoir. Tandis que l'Université-Laval donnait à la haute éducation une forte impulsion, les Ecoles Normales annonçaient à l'éducation populaire un avenir tout nouveau. Les Ecoles Normales, nous pouvons l'assurer sans crainte, sont une heureuse acquisition pour le pays. Ceux qui ont été les promoteurs de cette institution méritent de notre part une vive reconnaissance, aussi bien que les hommes qui, par leur sage direction, ont su mettre ces écoles dans la voie de prospérité où elles marchent aujourd'hui.

Sans une institution de ce genre, l'éducation du peuple serait longtemps demeurée stationnaire. Quelques localités, il est vrai, auraient reçu peut-être une instruction plus ample, par les sacrifices de certains hommes dévoués ; mais, pour le pays dans son ensemble, le foyer de l'éducation ne se serait pas agrandi. Pour que l'instruction s'étende et s'accroisse dans un pays, il faut qu'il y ait unité dans l'enseignement et que tous profitent également des progrès qui se font. De plus, les succès des élèves ne dépendent-ils pas essentiellement des instituteurs ? Mais croira-t-on que la fonction de ces derniers puisse être exercée indifféremment par tout le monde ? Certainement non ! Beaucoup se font illusion en se croyant instituteurs : l'art

d'instruire la jeunesse est un art difficile, et que fort peu d'hommes possèdent. Cet art, en même temps que difficile, est noble et relevé ; c'est pourquoi il importe qu'il soit bien rempli, et ne perde pas de sa dignité par l'ignorance de ceux qui le pratiquent. Eh quoi ! on ne permet point à un homme, bien instruit d'ailleurs, de faire les fonctions d'avocat ou de notaire, sans qu'il ait étudié un certain temps sous un homme de cette profession et subi un examen ? Quiconque s'ingère de pratiquer la médecine sans avoir suivi les leçons de maîtres habiles, est rigoureusement puni par la loi. Que dis-je ? est-il un métier si vil, si peu important, dans lequel on n'exige quelqu'apprentissage ? N'y aurait-il donc que l'art d'instruire la jeunesse, cet art si important aux enfants, à la famille, à la société, à la religion, n'y aurait-il que cet art pour lequel on supposera la science infuse ?

Tels sont les motifs qui ont amené l'établissement des Ecoles Normales. Là se formeront désormais nos instituteurs. M. le surintendant de l'Éducation, dans son rapport annuel, nous donne une idée de l'ordre et de l'activité qui règnent dans ces écoles. On s'étonne que, dans l'espace si restreint d'une année scolaire, les élèves puissent voir à la fois tant de matières diverses, et cependant mettre dans leur travail autant de perfection qu'ils en mettent. Bien persuadés que la science toute seule ne saurait former un bon maître, les supérieurs veillent aussi avec le plus grand soin sur la conduite morale de leurs élèves. Il importe en effet que l'instituteur, qui doit tenir dans une paroisse la première place après le curé, soit en état de nourrir en même temps l'âme et le cœur des enfants. L'exemple est le premier livre de la jeunesse et celui qui fait la plus profonde impression.

Ainsi l'instituteur formé par les Ecoles Normales a un double titre à notre confiance : nous pouvons compter sur sa capacité à la fois et sur sa vertu. C'est là une puissante recommandation. Déjà plusieurs ont su en apprécier la valeur ; ils ont compris l'importance du rôle confié aux écoles Normales. De toutes parts sont accourus des élèves remplis de zèle et d'amour du travail. Plusieurs ont dû faire de pénibles sacrifices, revenir, après plusieurs années de liberté, se rasseoir sur les bancs de l'école, surmonter les difficultés qu'offre l'étude, lorsque l'âge s'est accru, vaincre enfin des obstacles de tout genre qui s'opposaient à leur dessein. L'empressement a même été si grand que les directeurs des Ecoles Normales ont été forcés de refuser à plusieurs l'entrée de leurs maisons, faute de place suffisante pour les loger.

Il reste cependant un obstacle qui pour-

rait retarder l'éducation dans sa marche ; c'est la fausse économie. Des hommes, heureusement qu'ils sont en petit nombre, des hommes se rencontrent encore quelquefois, aux yeux desquels la science et les meilleures recommandations ne sont rien en comparaison d'un prix modique. Que deux instituteurs se présentent, l'un, savant, recommandable par ses qualités personnelles, l'autre, ignorant, inconnu, mais bien résolu à ne pas vendre chèrement ses services, ils n'hésiteront pas à choisir le second qui possède, à leur avis, la condition essentielle, qui est de se contenter de peu. Vous avouerez que c'est là une déplorable manière de juger des hommes et des choses. Il faut connaître bien peu le prix de l'éducation, pour la sacrifier ainsi à un vil profit. Espérons que ces faux calculs d'une aveugle économie disparaîtront, à mesure que l'instruction progressera parmi nous, grâce aux Ecoles Normales.

Nous sera-t-il permis, en terminant, de souhaiter aux Elèves des Ecoles Normales le succès que méritent leur zèle et les sacrifices qu'ils s'imposent ? Le rôle qui leur est échu est un rôle honorable. Ils ont à travailler sur la partie la plus noble de l'homme. L'art du sculpteur consiste à faire sortir d'un marbre informe une statue qui n'a d'animé que l'apparence : l'instituteur doit tirer l'âme elle-même des ténèbres de l'ignorance. Le peintre s'immortalise en répandant sur une toile d'un vil prix diverses couleurs pour imiter la nature : l'instituteur empreint sur une toile plus parfaite des tableaux vivants. On admire le citoyen qui se dévoue au service de sa patrie, le soldat qui verse son sang pour sa défense : l'instituteur consacre sa vie dans une occupation pénible, afin de donner à son pays de bons citoyens, afin de dissiper les ténèbres qui pourraient se répandre dans son sein. Voilà à quels titres il mérite à la fois l'estime, le respect et l'encouragement de quiconque aime la Religion et la Patrie.

### REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Samedi dernier S. Excellence a sanctionné différents bills adoptés par les deux Chambres, entre autres le tarif proposé par M. Galt, un acte au sujet des travaux publics, celui qui concerne la dette indirecte de la Province et enfin le bill où il est défendu de vendre des liqueurs enivrantes depuis le samedi soir à 7 heures, jusqu'au lundi matin. Ce dernier acte n'a fait qu'étendre au Haut-Canada une loi qui existe déjà pour le Bas-Canada. Par le tarif adopté, les livres et les cartes géographiques sont soumis à un droit de 10 par cent ; sont exceptés les livres de dévotion et les Bibles.

On demandera peut-être pourquoi le Gouverneur s'est tant pressé de sanctionner le nouveau tarif ? Voici le nœud de l'éénigme. Des marchands de Montréal

prévoyant que les objets de leur commerce allaient être soumis à des droits plus forts, ont envoyé en Europe des commandements considérables et même frétés le *Steamer Nova-Scotian* afin qu'elles arrivassent avant que le nouveau tarif fût en force. *Time is money*, disent les Anglais. La Chambre, le Conseil et le Gouverneur ont eu beau se presser, il paraît que les rusés marchands ont eu le plaisir de remporter le prix de la course et de voir leurs marchandises entrer au port sous les auspices de l'ancien tarif. Avis à ceux qui ne sont jamais pressés et pour qui le temps est la chose du monde la moins précieuse.

La Chambre se trouve maintenant saisie d'une affaire bien autrement importante que le Tarif, parcequ'elle touche de près aux bases de la famille, de la morale publique, et, par conséquent, de la société entière. Il s'agit d'un bill pour permettre à un homme, dont la femme s'est enfuie aux Etats-Unis et s'y est mariée, de se remarier lui-même. Aux yeux des catholiques, le divorce est chose contraire à la loi de Dieu et de l'Eglise; aux yeux du moraliste, le divorce tend à ruiner la famille, est un encouragement à l'adultère, une source féconde en désordres. Nos Législateurs seront-ils d'un avis différent? Déjà le Conseil Législatif a passé le bill; la Chambre par 66 contre 39 a voté la seconde lecture, après un débat assez vif à propos d'une motion de M. Cimon déclarant que cette seconde lecture ne doit pas avoir lieu parce que le divorce est nuisible à la société.

Une cruelle expérience d'une année est venue confirmer pleinement les prédictions sinistres de ceux qui se sont opposés l'année dernière au bill qui a aboli le taux légal de l'intérêt de l'argent. Le Haut-Canada n'a pas été le moins maltraité par cette liberté de l'usure. Déjà bien des pétitions ont été présentées pour prier la Législature de rétablir les anciennes lois protectrices du pauvre, et un bill a même été introduit pour fixer l'intérêt légal à 6 par cent.

Depuis plusieurs années, la milice se trouve organisée sur un pied nouveau, qui n'a guère produit d'autre bien que de faire passer une certaine somme des coffres publics dans la bourse des fidèles sujets de Sa Majesté. On va couper court à cette dépense et de plus dispenser les Miliciens de cette espèce de parade ou de revue qui se faisait le jour de Saint Pierre.

Le Conseil Législatif vient de renouveler la demande déjà faite au Parlement Impérial, du droit d'élire son Président. Jusqu'à présent cet officier a toujours été choisi par le Gouverneur, c-à-d, par les ministres au nombre desquels il est compté.

Tout le monde s'attend que la session finira à Pâques. On va commencer samedi prochain à siéger de 10h. du matin à 1h. Les autres séances ont lieu de 3h. à 6h., et de 7h. jusqu'au moment où il plaît d'ajourner. La discussion du budget est à peu près la seule grande affaire qui reste à traiter.

X. Y. Z.

#### NÉCROLOGIE.

Décédée A. St. Henri, à l'âge de 89 ans, Madame Dufrene, épouse de M. J. B. Blais et aïeule d'un de nos confrères pensionnaires.

MM. les élèves de Chimie doivent les plus grands remerciements à M. Peebles, pour la bienveillance, la politesse et la courtoisie qu'il a montrées à leur égard, lorsqu'ils sont allés, la semaine dernière, visiter l'Usine à gaz, dont il est le directeur.

#### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le Prince Napoléon, après plusieurs demandes inutiles, a enfin obtenu que l'Empereur acceptât sa démission comme ministre de l'Algérie et des colonies. On attribue cette résignation à une divergence d'opinion entre l'Empereur et son cousin, au sujet de la guerre, et on la regarde comme un signe des tendances pacifiques de Napoléon III.

—Un ordre du bureau de la Marine Anglaise vient d'être envoyé à tous les commandants des vaisseaux de l'Etat, pour leur défendre d'obliger les marins catholiques d'assister à l'office protestant le jour de dimanche. Durant ces offices, les catholiques seront obligés de se retirer dans le lieu qui leur sera assigné, de manière qu'ils ne puissent les troubler.

NAPLES.—Vers le milieu de février, le roi Ferdinand apprenant qu'un vaisseau américain devait faire voile pour les Etats-Unis, engagea le capitaine à y transporter une soixantaine de prisonniers politiques dont il voulait se débarrasser. A peine en mer les exilés voulurent forcer le capitaine à les conduire en Irlande ou en Angleterre. Sur son refus, ils l'enfermèrent et donnèrent le commandement au premier lieutenant qui les a débarqués à Cork, vers le commencement de mars. Ils vont rejoindre à Londres les autres réfugiés et grossir le nombre de ceux qui y font métier de travailler à bouleverser l'Europe.

La législature de l'Ohio qui avait élevé il y a quelques années, l'intérêt légal à 10 par cent, vient de le ramener à son ancien taux de 6 par cent.

Nos lecteurs ont déjà lu sur nos colonnes la triste nouvelle de la mort d'un de nos confrères bien-aimés, M. Pierre De Sales Laterrière. Un de ses plus intimes amis consacre à son souvenir un article que nous regrettons de n'avoir pu publier avant aujourd'hui.

#### SUR LA MORT

D'UN

#### CONFRÈRE DE CLASSE.

C'est au printemps de sa vie, c'est à vingt ans que la mort nous l'enlève pour jamais....! Déjà les jours ont perdu leur sérénité. Le soleil se cache derrière de sombres nuages, les vents soufflent avec force, et lui, la tête appuyée sur une main défaillante, il s'est demandé en soupirant s'il lui sera donné de revoir la verdure des champs et les fleurs naissantes de la saison nouvelle.

Silencieux comme la tombe qui s'ouvre devant lui, triste comme la nature qui sent l'approche de l'hiver, il croit entendre au milieu du bruit de la tempête une voix lugubre qui lui dit: "il faut mourir!" et à l'instant, une sueur froide coule sur ses

membres, une larme tombe de ses yeux.

"C'en est donc fait: il n'y a plus d'espérance! déjà il faut mourir, et dire un éternel adieu aux parents chéris qui m'entourent; oui bientôt il faudra mourir! ma jeunesse s'est écoulée loin du toit paternel et je ne le revois aujourd'hui que pour y laisser en passant une profonde tristesse: je m'y étais promis des jours heureux, mais je dois bientôt mourir!"

En achevant ces mots le malade essuie d'une main pâle les sueurs de son front où il a senti l'empreinte profonde que l'approche de la mort y a déjà tracée. Un morne silence règne autour de lui; il n'entend plus que la voix abattue d'une mère inconsolable, et, par intervalle, les sanglots de toute une famille éplorée. Il n'a plus rien à dire au monde: ses parents ont reçu ses derniers adieux, la terre ses derniers regrets, et Dieu a accueilli l'offrande du grand sacrifice!

Au fond de l'appartement où brillent les pâles lueurs d'un flambeau, un prêtre murmure à voix basse les prières des agonisants. Etendue sur un lit de souffrance, la tendre victime touche à l'heure dernière du trépas. Sa vie a passé bien vite; ses espérances se sont ennuies: et le voilà sur le bord de l'éternité. La mort s'approche lentement: elle traverse en silence cette demeure remplie de deuil, et la mère qui tenait son fils embrassé, l'a senti glacer dans ses bras.

C'est ainsi qu'a passé celui qui durant six années fut le compagnon de nos études, celui que nous vîmes sans cesse à nos côtés. Sa mort est venue tromper l'espoir d'une famille qui, sans doute, eût pu lui confier avec assurance l'honneur de son nom. Mais si ce coup a été terrible pour des parents, si leurs larmes doivent longtemps couler, ils sauront du moins qu'il se trouve bien des cœurs qui partagent leur douleur, et qui pleureront aussi longtemps celui qui est maintenant l'objet de leurs regrets.

Nous l'avons, hélas! trop connu pour que sa perte ne nous afflige pas profondément; nous avons trop pénétré les nobles sentiments de son âme pour que jamais son souvenir puisse s'effacer de notre mémoire! Et qui n'aurait point admiré cette franchise, cette aimable gaieté, cette bonté naturelle qui lui gagnaient tous les cœurs? Nous avons connu ses talents, nous avons été les témoins des succès qu'il remporta, quand les atteintes de la maladie qui l'a consumé ne se faisaient pas encore sentir. Mais ces qualités ne devaient pas le soustraire à la mort: elle l'a frappé à l'aurore des plus beaux jours et il ne nous reste plus que notre douleur.

Oh! cruelle séparation! un an s'est écoulé depuis le jour où il nous quitta. Nous lui serrions la main avec affection, mais nous ne savions pas que cet adieu dût être éternel. Quelques semaines avant ce triste départ, deux écoliers se promenaient à pas lents sous les grands arbres de la cour. En prêtant une oreille attentive, vous eussiez entendu la conversation de ces deux amis s'efforçant de déchirer à leurs yeux le voile de l'avenir. L'un et l'autre applaudissaient aux riantes couleurs qu'ils croyaient voir briller dans le lointain; mais avec quelle promptitude devaient se dissiper ces rêves de bonheur! Celui qui en ce moment riait avec nous est aujourd'hui

dans la tombe ! Du moins que ne peut-il entendre les accents douloureux d'un ami, qui a fait effort sur lui-même pour ne point taire les regrets qui déchirent son cœur ? Que ne peut-il être sensible aux larmes de tous ceux qui le pleurent ; il verrait que la mort, en lui ôtant la vie, ne lui a point enlevé une estime plus forte que la mort même, et que la tombe où il est descendu n'a pu éteindre dans des cœurs amis le sentiment d'une affection sincère.

Oui, il vivra longtemps dans notre mémoire, celui dont la mort fait aujourd'hui couler nos larmes. Et quand des années se seront écoulées, quand la tombe sur laquelle nous pleurons en ce moment, couverte par les herbes que le temps y aura fait croître, ne sera plus visitée que de quelques parents, alors nous irons sur ce tombeau répéter les mêmes paroles que nous arrache maintenant une trop juste douleur.

M. T.

#### FAILLITES EN CANADA.

L'Almanach annuel de l'Agence mercantile annonce qu'en 1857 il y a eu 30 faillites déclarées dans le Canada-Est, donnant un passif de \$1,790,000;—en 1858, 62—passif \$ 1,726,810. Dans le Canada-Ouest, en 1857, il y en a eu 133—passif \$ 4,866,000; en 1858, 251—passif \$ 1,680,255. Pour la comparaison de ces chiffres on doit ajouter que les faillites déclarées à New-York, en 1857, s'élevaient à 915,—passif \$135,129,000. En 1858, il y en a eu 406—passif \$17,773,462. Le chiffre total des faillites dans les Etats-Unis et les provinces britanniques, en 1857, a été de 5,118—passif \$299,801,000. En 1858, elles ont été au nombre de 4527—passif \$100,187,571.

#### ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LETTRE DU P. JACQUES GRAVIER, JÉSUITE,  
A MGR. DE LAVAL.

J. M. J.

Monseigneur,

Je supplie Votre Grandeur de me pardonner la liberté que je prends, de luy demander encore sa bénédiction qui m'attirera celle de Dieu pour arriver heureusement à ma chère Mission après un si long exil : rien ne me l'a plus adouci, Monseigneur, que la bonté que Votre Grandeur a eue de vouloir bien me témoigner dans les visites que j'ay pris la liberté de luy rendre, qu'Elle y prenoit part.

Si Monseigneur de Québec (*Mgr. de S. Valier*) a pour nous les mêmes sentiments, comme l'espérons tous, nous ferons nos fonctions dans nos Missions Outaïsaïses plus paisiblement que nous n'avons fait depuis quelques années, et nous

serons à couvert des menaces que nous fait Mons. le Comte de Frontenac, de nous chasser de nos Missions comme il a desia fait, de celle de l'Ange Gardien des Miamis, à Chicagga, dont Monseigneur de Québec m'a confié le soin, en me confiant le soin des Missions des Illinois, des Miamis et des Scioux et confirmant le pouvoir que Votre Grandeur avait donné au P. Marquette et au P. D'Alloüés qui sont les premiers missionnaires de ces nations du Sud.

Si monsieur le Comte de Frontenac a appris que dans nos missions, nous ayons fait quelque chose indigne de notre ministère, il a bien pu s'adresser à Monseigneur l'Evesque ou à son grand-vicaire; mais il n'a pu que par violence nous chasser de notre mission de Chicagga et nous espérons que Monseigneur de Québec ne souffrira pas une telle violence si préjudiciable à son autorité ; et que si Votre Grandeur veut bien luy en parler, il retablira et confirmera le P. Piuët dans sa mission pour y continuer ses fonctions qu'il a si heureusement commencé.

Au reste, ie ne dois pas attendre que le beau ciboire dont Votre Grandeur fait présent à la Mission des Illinois, soit fait, pour l'en remercier au nom de ces pauvres sauvages ; c'est votre mission, Monseigneur, puisqu'elle est sous la protection de l'Immaculée conception de Notre Dame, que Votre grandeur a choisi pour le jour de son sacre et qu'elle a prise pour patronne de tout son Diocèse ; et le Pere Marquette ne pouvoit rien faire de plus conforme à l'intention de Votre Grandeur que de mettre la Mission des Illinois sous la protection de l'Immaculée Conception de Notre Dame ; et quoyque vous ayés toujours esté le pere de toutes nos Missions, celle-cy, Monseigneur, vous doit estre attachée particulièrement, et parceque c'est la mission de l'Immaculée Conception de la Vierge, et par le beau present que vous luy faites.

Ne doit-on pas croire que le Ciboire que Votre Grandeur luy donne, est d'un grand prix, puisqu'il faut fondre toute sa vaisselle d'argent pour le faire ? Aussi nous sera-t-il infiniment précieux, et nous ne pourrions rien avoir dans nos Missions, que nous estimions davantage. Une escuelle qui vous avoit servy si long-temps, Monseigneur, car c'est là toute votre vaisselle d'argent avec une petite tasse, ne devoit estre appliquée qu'aux saints autels, et l'on ne devoit pas la destiner à d'autres usages ; et à proportion que le nombre des communions augmentera dans cette Mission, le nombre de ceux qui prieront Dieu pour Votre Grandeur d'avoir logé le Sauveur du monde dans un si beau ciboire, augmentera aussy ; et puisqu'elle a bien voulu me promettre un soleil pour exposer

le Saint Sacrement à la veneration de ces pauvres sauvages, nous vous serons redevables, Monseigneur, de tous les actes d'adoration que Jesus-Christ recevra au bout du monde parmy les Illinois.

Quelqu'attache que j'aye pour ma mission, j'advoue que ie ferois encore volontiers le voyage des Outaïsaïses à Québec pour assister à la messe de la cinquantesme année de votre sacre, Monseigneur, comme j'ay eu le bonheur d'assister à celle de votre prestrise, et ie ne puis rien dire à tous nos Pères des Outaïsaïses, de plus consolant, dans les persécutions que nous souffrons, que de les assurer que Votre Grandeur se porte bien, qu'Elle nous continue toujours ses bontez, que nous vivons avec tous les Messieurs de Votre Séminaire dans une parfaite union, et que vous nous regardez toujours, Monseigneur, comme vos enfants. Je suis dans un profond respect de Votre Grandeur,

Monseigneur,

Le tres humble et tres obeissant  
serviteur, et fils en N. S.

JAC. GRAVIER, S. J.

A Ville-Marie  
le 17e Septembre 1697.

UNE HISTOIRE DE NÈGRE.—Coco, bon nègre Louisianais, avait acheté avec ses économies un superbe chapeau à longs poils, en forme de tuyau de poêle, et le portait triomphalement. Mais voilà qu'une averse commence à tomber : aux premières gouttes, Coco glisse avec soin son chapeau sous son bras, et le préserve de l'eau du ciel avec le pan de son habit, et son mouchoir à carreaux.

—Imbécile, lui crie un monsieur armé d'un parapluie, pourquoi ne mets-tu pas ton chapeau sur la tête afin de te préserver au moins de la pluie !—Eh ! eh ! dit-il ; la tête est à maître à moi ; mais le chapeau est à Coco, pauvre nègre.

#### CHARADE.

Ma tête est sur la terre,  
Et mes pieds sont aux cieux :  
Je le dis sans mystère,  
Mon tout'est précieux.

La réponse à la dernière énigme est le mot : Echo.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

#### AGENTS.

A Sainte-Thérèse . . . . M. A. Nantel.  
A St. Hyacinthe . . . . M. F. Rainville.  
A Ste. Anne . . . . M. Ls. Fournier.  
Au Collège Joliette . . . . M. J. D. Bélanger.  
A l'Assomption . . . . M. M. Legaré.  
A la Petite-Salle . . . . M. A. Gosselin.  
Chez les Externes . . . MM. { F. Gagné,  
P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.